

AUREILHAN, le 30 novembre 2018

**Convocation du Conseil Municipal**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal prévue le :

**Vendredi 7 décembre 2018 à 18h00**  
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2018 ;
- 2) Signature du contrat Bourg-Centre Occitanie Pyrénées/Méditerranée ;
- 3) Rétrocession dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces verts de l'ensemble immobilier « Les Arrious » ;
- 4) Attribution des marchés de travaux de construction de la Maison Associative ;
- 5) Cession des parcelles cadastrées AN n°1574 et n°1578 ;
- 6) Participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire au titre de la prévoyance ;
- 7) Ressources Humaines : taux d'avancement de grade ;
- 8) Tarifs municipaux 2019 ;
- 9) Autorisation de mandatement des investissements 2019 avant le vote du budget ;
- 10) Echange de parcelles entre la Commune et les consorts Baget/Birabent : lancement de la procédure de désaffectation ;
- 11) Signature du contrat copies internes professionnelles d'œuvres protégées avec le Centre Français d'exploitation du droit de Copie ;
- 12) Budget communal : décision modificative n°3 ;
- 13) Signature d'un avenant n°1 à la Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture d'AUREILHAN et la Fédération régionale des Maisons des jeunes et de la Culture Midi-Pyrénées ;
- 14) Présentation du rapport d'activités 2017 de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

Le Maire,

  
Yannick BOUBÉE.

